

Point sur la situation locale au 30 avril 2020

SERVICES MUNICIPAUX :

> Mairie

La mairie est joignable par téléphone au 01 64 59 72 82 aux horaires habituels et au numéro d'astreinte **06 49 58 86 57 pour les urgences** en dehors de ces horaires. Il n'y a pas de permanence physique sauf pour les urgences et avec prise de rendez-vous. Vous pouvez également contacter les services administratifs via les boîtes e-mail, qui sont consultées à distance hebdomadairement : Accueil, périscolaire, état civil : contact@mairie-roinville.fr
Secrétariat du Maire : secretariat@mairie-roinville.fr

> Urbanisme

Pour les dossiers d'urbanisme, tous les délais d'instruction ont été suspendus et ce jusqu'à la fin de la période de confinement. (Ordonnance du 25 mars 2020)

Vous pouvez envoyer votre projet par e-mail urbanisme@mairie-roinville.fr afin qu'il soit étudié en amont, au regard du PLU, mais vous ne pourrez déposer vos demandes qu'à la fin du confinement.

> Services techniques

Les services techniques assurent une journée de présence pour intervenir sur la commune pour des opérations urgentes et nécessaires. Un service d'astreinte est mis en place pour intervenir en cas d'urgence.

> Ecole, accueil périscolaire, cantine, bibliothèque : fermés

L'accueil des enfants du personnel soignant est cependant organisé en partenariat avec l'équipe enseignante. Si vous êtes concernés, contactez la direction de l'école.

Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs « la garenne » sera ouvert pour les enfants des soignants.

> L'accès est interdit au public :

- aux cours de tennis et aux salles municipales : l'Arsenal, la Grange de Malassis, la salle Saint Denis, la Clé des Chants.(arrêté municipal 2020-12 du 14 avril 2020)
- sur le stade de Malassis. (arrêté municipal 2020-13 du 14 avril 2020)
- aux parcs publics, aux promenades, aux berges de rivière et aux plans d'eau artificiels, sauf si vous devez les emprunter pour vous rendre sur votre lieu de travail (arrêté préfectoral du 15 avril 2020)

> Dispositif personnes vulnérables et séniors + 70 ans

Dans le respect des consignes sanitaires, pour permettre aux personnes vulnérables et aux seniors de + 70 ans qui sont isolés de rester en sécurité à leur domicile, la Mairie met en place un service d'urgence pour les courses de première nécessité (pharmacie et alimentaire) **N° d'urgence : 06 49 58 86 57**

Par ailleurs, le Conseil départemental met en place un dispositif de téléassistance qui permet aux personnes vulnérables et aux aidants de disposer d'une ligne d'appel téléphonique (numéro vert) qui fonctionnera pendant toute la durée du confinement et qui permettra d'appeler pour faire état des difficultés qu'ils peuvent rencontrer liées au confinement;

Les personnes concernées peuvent se faire connaître à la Mairie qui transmettra leurs coordonnées au prestataire pour un premier contact et communication de ce numéro vert

> Enterrements

Les enterrements ont toujours lieu mais il n'y a pas d'office religieux et pas de public lors de l'enterrement (10 personnes maximum)

LES COMMERCES :

- AS AUTO SERVICES : ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h
- Boulangerie de Roinville « Noël et Dorothée » : ouverte de 7h à 13h30, fermée l'après-midi, du lundi au samedi.
- Bureau tabac les Korrigans : ouvert de 7h à 13h, du lundi au samedi.
vente directe du producteur : pommes de terre et pâtes artisanales. **Vente de muguet le 1^{er} mai.**
- ALDI : ouvert de 8h30 à 17h du lundi au samedi.
vente de muguet dès le 29 avril. Fermé le 1^{er} mai ;
- LIDL : ouvert de 8h30 à 19h du lundi au samedi.
vente de muguet en pot. Fermé le 1^{er} mai.

Sur présentation de leur carte professionnelle le personnel médical et services d'urgences sont prioritaires en caisse.

Vente de muguet à la sauvette interdite.



Afin de soutenir les commerces en difficulté face à la crise du Covid-19, les CCI d'Île-de-France mettent en place un dispositif express, simple et gratuit, en partenariat avec de nombreuses villes et intercommunalités.

La CCDH s'associe à cette initiative, baptisée "J'aime mes commerces à domicile".

Une plateforme de recensement des premiers commerçants réalisant des livraisons et ventes à emporter est mise en place sur le site de la CCDH.

<https://www.ccdourdannais.com/les-services-au-public/developpement-economique/actualites/livraisons-a-domicile-ventes-a-emporter>

Les Marchés :

La préfecture a autorisé la réouverture des marchés alimentaires une semaine sur 2 entre Saint Chéron et Dourdan :

- Samedi 2 mai à Dourdan de 8h à 13h
- Jeudi 7 mai à St Chéron de 8h à 13h

Les pharmacies de Dourdan :

- Pharmacie de la gare. Tél : 01 64 59 55 40
ouverte de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h. fermée dimanche et le lundi matin
- Pharmacie du château. Tél : 01 64 59 86 14
ouverte de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h. fermée le dimanche
- Pharmacie de La Croix Saint-Jacques. Tél : 01 64 59 86 77
ouverte de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h. fermée le dimanche
- Action Pharma. Tél : 01 64 59 71 71
ouverte de 9h à 19h. fermée le dimanche

Pharmacies de garde : monpharmacien-idf.fr

LA POSTE :

Le bureau de Poste de Dourdan centre-ville est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; activités postales et bancaires.

Le bureau de Poste des Jalots est ouvert du lundi au vendredi 9h à 14h ; activités postales uniquement.

Le facteur assure sa tournée les mercredi, jeudi et vendredi.

LE SIREDOM :

La collecte porte à porte : Le service est assuré normalement, aux jours habituels pour :

- les ordures ménagères,

SEPUR demande à ce que les usagers **ferment bien leurs sacs poubelles** afin que les ripeurs ne soient pas en contact direct avec des déchets potentiellement contaminés par le covid-19.

Gants, mouchoirs et masques usagers : Merci aux usagers d'agir de manière responsable en veillant à enfermer les gants, mouchoirs et masques usagés dans des sacs plastiques solides et hermétiques correctement fermés et disposés **au bout de 24h** dans les sacs poubelles eux-mêmes fermés à destination des **conteneurs ordures ménagères uniquement**. Ces déchets ne doivent pas être déposés dans les bacs emballages. Le centre de tri a constaté un nombre croissant de masques et de mouchoirs sur la chaîne de tri, ce qui expose le personnel à un risque de contamination.

- les emballages et papiers,

- les déchets verts.

Les colonnes d'apport volontaire : Pendant la période de confinement, nous demandons aux habitants de **limiter voire, si possible, d'arrêter de déposer les emballages et papiers dans les colonnes d'apport volontaire** et donc de privilégier le dépôt de ces déchets dans les bacs. La priorité est donnée par le prestataire à la collecte des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) et aux ordures ménagères.

La collecte des encombrants sur appel est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Les déchèteries sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

La déchèterie de Dourdan ouvre à partir du 24 avril **exclusivement pour les professionnels et les collectivités**.

Tous les particuliers se verront refuser l'accès au site

Pour rappel, les autorisations de sortie des particuliers ne couvrent pas les déplacements en déchèterie. Tout déplacement non autorisé est passible d'une amende de 135 €.

Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €

Les dépôts se feront uniquement sur rendez-vous par téléphone, 07 57 54 20 61, entre 9h et 12h45 pour un dépôt l'après-midi, le mardi et le vendredi.

Les déchets acceptés sont : les gravats, végétaux, tout-venant, bois.

Le Relais à vêtements ayant cessé toute activité, nous vous demandons de ne pas déposer de vêtements et garder vos sacs chez vous jusqu'à la reprise de la collecte.

La Maison Départementale et des Solidarités de Dourdan :

La MDS de Dourdan est fermée au public.

Une permanence téléphonique de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 (le vendredi jusqu'à 16h30) est assurée à la Maison de l'Essonne d'Etampes où les personnes peuvent être orientées : **01 69 16 14 25**

La médiathèque départementale :

Pendant cette période de confinement la Médiathèque Départementale d'Evry propose à tous les lecteurs du Sud Essonne (qui ne sont pas encore inscrits) une inscription gratuite au **Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB)**. Pendant le confinement vous pouvez le faire depuis chez vous ! Le Prêt Numérique en Bibliothèque vous permet :

- D'emprunter 6 livres numériques (pour liseuse, ordi, tablette,...) pour un période de 45 jours, ou télécharger des classiques libres de droit, ou des livres audio, ou des livres numériques en ligne, et aussi des albums (à lire aux enfants ou à écouter)
- D'accéder à la presse en ligne
- De faire des remises à niveau (ou de l'autoformation) en langues
- De faire des formations en ligne (informatique)
- De préparer, ou réviser, le code de la route (et le code fluvial !)
- Soutien scolaire : de la 6^{ème} à la Terminale, ainsi que certains Bac Pro, CAP, et BEP
- De consulter des dossiers documentaires (articles, fiches d'exposition, fiches de lectures,...)
- Et de télécharger des partitions

Vous pouvez donc vous connecter sur le site de la Médiathèque d'Evry : <https://bibliosud.essonne.fr> et vous inscrire.

HAPPY VISIO :

Une nouvelle offre de service a été créée pour lutter contre l'isolement des personnes âgées pendant cette période de confinement. Le site internet www.happyvisio.com met à cet effet en ligne un programme d'activités diversifiées gratuites et interactives. Découvrez-les en vous inscrivant sur le site avec le code ENSEMBLE.

Actions pour les situations de violences conjugales et intra familiales :

Pour les cas de [violences sexistes ou sexuelles](#) vous pouvez :

- Composer le **17** ou le **112** pour solliciter les services de police
- Envoyer un sms d'urgence au **114**
- Signaler l'urgence en ligne, anonymement et gratuitement, sur la plateforme du gouvernement <https://www.service-public.fr/cmi>
- Pour recevoir une aide anonyme et gratuite, vous pouvez également composer le **3919**, du lundi au samedi, de 9h à 19h.
- **Par ailleurs**, l'association pour le contrôle judiciaire en Essonne (ACJE91) propose une ligne d'écoute pour les hommes en difficultés face à leur violence au 06 30 45 04 45

Vous êtes témoin d'un cas de maltraitance d'un enfant ou vous en soupçonnez fortement un ? :

- Composez le **119**. Ce service, totalement gratuit est ouvert 24h/24 et 7/7. L'appel peut être passé de façon anonyme et n'apparaîtra pas sur votre facture téléphonique
- Contactez une association de défense des enfants victimes de maltraitance
- **Les élus et les acteurs de l'action sociale peuvent contacter l'association de prévention spécialisée Aapise, ex le Phare, au 06 29 18 47 51**

Des permanences téléphoniques d'accès aux droits sont également à votre disposition :

- [Mediavipp 91](#): en composant le **01 60 78 84 20**
- [CIDFF 91](#): en appelant au **01 60 78 46 30** ou en envoyant un message à l'adresse contact@cidff91.org

Besoin d'un accompagnement psychologique ? Profitez des lignes d'écoute proposées par des associations départementales :

- [Communauté jeunesse établissement Femmes solidarité](#): en appelant au **01 70 58 93 30**
- [Association LEA](#): **06 50 17 91 79**
- [Paroles de Femmes – Le Relais](#): **01 64 89 76 40**

Enfin des plateformes d'écoute téléphonique ont été mises en place pour tous les habitants :

- l'une gérée par Mediavipp91 et l'association Tempo. Elle s'adresse aux personnes qui se sentent seul (e) ou anxieux (-se) face au confinement.

Du lundi au samedi, de 10h jusqu'à 18h, une équipe de 12 psychologues apporte un soutien psychologique de qualité. Pour bénéficier de cette aide, il faut composer le numéro gratuit suivant : 0805 030 091.

- l'autre par l'Udaf 91 pour les personnes les plus fragilisées en cette période de confinement. Afin de permettre de garder le contact, diminuer le stress et l'anxiété, compléter les initiatives existantes et de proposer des solutions pratiques. Cette plateforme est ouverte 7J/7 de 9h à 21h au 0 800 19 00.

Ces mesures et ces informations peuvent être modifiées à tout moment en fonction de l'évolution de la situation, et ce point est amené à être régulièrement mis à jour.